



**ISPED**

*Institut de Santé Publique d'Epidémiologie et de Développement*

Université de Bordeaux

**Modalités de contrôle des connaissances  
et des compétences - MCCC**

**2024-2025**

---

**Master 2 - SANTE PUBLIQUE**

**e-learning**

**2<sup>ème</sup> année de Master de Santé Publique E-learning -  
 Année 2024/2025  
 Modalités de contrôle des connaissances**

**a) Organisation de la formation et validation**

Les enseignements du parcours M2 Santé Publique en E-learning sont organisés en 15 Unités d'Enseignement (UE) disponibles au sein de 7 Blocs de Connaissances et de Compétences (BCC).

Pendant cette deuxième année de Master, chaque étudiant devra suivre et valider 5 ou 6 blocs de compétences selon l'orientation choisie en début d'année.

Orientation	BCC Socle	BCC de spécialisation
« <b>Gestion et analyse de données</b> »	<b>BCC1+ BCC2+ BCC3+ BCC4</b>	<b>BCC5+ BCC6</b>
« <b>Promotion de la santé</b> »	<b>BCC1+ BCC2+ BCC3+ BCC4</b>	<b>BCC7</b>

**b) Organisation des contrôles de connaissances et de compétences - sessions d'examen**

- ✓ Chaque UE fait l'objet d'un contrôle de connaissances et de compétences spécifique. Les UE peuvent être évaluées par :
  - un contrôle continu
  - un examen terminal
  - un contrôle continu + un examen terminal
    - Le contrôle continu peut prendre la forme d'un projet à réaliser, d'un rapport écrit à rendre, d'une présentation orale, de quizz en ligne.
    - L'examen terminal peut prendre la forme d'un examen sur table, en présentiel ou à distance, d'un projet à réaliser, d'un rapport écrit à rendre, d'une présentation orale.
  
- ✓ Deux sessions d'examen sont organisées par semestre :
  - La première session d'examen (session 1) est organisée pour les UE de chaque semestre à l'issue du semestre concerné.
  - La deuxième session (session 2 ou « de rattrapage ») est organisée au plus tard au moment de la soutenance des mémoires/rapports de stage.
  
- ✓ Absence aux examens :
  - toute absence à la session 1, même justifiée, renvoie automatiquement à la session 2
  - une absence à la session 2, même justifiée, donne lieu à un « défaillant » sur le relevé de notes. Il n'y a pas d'obligation de proposer une autre session de rattrapage.
  
- ✓ Les soutenances de stage ont lieu en juin/juillet ou septembre selon la durée et l'organisation du stage.

### c) Règles de validation et de compensation des UE

Chaque UE fait l'objet d'un contrôle de connaissances spécifique.

- ✓ Une UE est validée si l'étudiant a obtenu une note totale à cette UE supérieure ou égale à 10/20 ou par validation d'acquis.
- ✓ Pour la première session, une UE non validée ne peut être compensée que si
  - la note de l'UE est supérieure ou égale à 9,5/20.
  - et la moyenne des UEs qui composent le BCC concerné est supérieure ou égale à 10/20
- ✓ Dans le cas contraire, l'étudiant doit repasser l'UE en deuxième session
- ✓ A l'issue de la seconde session, une UE non validée ne peut être compensée que si
  - la note de l'UE est supérieure ou égale à 8/20.
  - et la moyenne des UEs qui composent le BCC concerné est supérieure ou égale à 10/20
- ✓ Dans tous les cas, l'UE stage (eSTG202) ne rentre pas dans le système de compensation (BCC4).
- ✓ Quelles que soient les modalités d'examen, si l'UE n'a pas été validée ou compensée en première session, une seconde session sera mise en place :
  - Pour les UE validées par examen terminal, les étudiants repassent l'examen terminal.
  - Pour les UE validées par contrôle continu et examen terminal, les étudiants repassent l'examen terminal;
    - si la note du contrôle continu de première session est supérieur ou égal à 10, la note est conservée en seconde session
    - si la note de première session est inférieure à 10, le contrôle continu pourra être redemandé, à la discrétion du jury.
  - Pour les UE validées par contrôle continu uniquement, une épreuve écrite ou orale sera donnée en seconde session (pour chaque partie non validée si le contrôle est en plusieurs parties).
  - Pour l'UE stage, l'étudiant devra retravailler son mémoire et/ou repasser son oral, à la discrétion du jury.

### d) Règles de validation des BCC

- ✓ Les BCC sont validés quand
  - toutes les UE de ces BCC sont validées ou compensées
  - et que la moyenne générale à ce BCC est supérieure ou égale à 10/20.
- ✓ La compensation se fait au sein de chaque BCC et n'est possible qu'à l'issue de la deuxième session le cas échéant.
- ✓ Les BCC ne se compensent pas entre eux.
- ✓ L'UE stage ne rentre pas dans le système de compensation (BCC4).

### e) Validation du diplôme (Master 2)

- ✓ La validation de l'année nécessite la validation de chaque BCC indépendamment les uns des autres.
- ✓ Le diplôme est délivré à la suite de la délibération d'un jury désigné par le directeur du Collège Sciences de la santé, sur délégation du Président de l'université de Bordeaux. Il est composé du/de la responsable de la formation et des responsables d'unités d'enseignement et se réunit à l'issue de chaque session d'examen.

<b>BCC1 –Monter une étude ou un projet de santé publique du protocole à la présentation des résultats 12 ECTS</b>							
N° UE	Type UE	Intitulé	Volume horaire	Coef.	Modalités d'examen Session 1	Crédit ECTS	Responsable
eEPISTA201	UE obligatoire Semestre 3	Méthodes avancées en épidémiologie étiologique	60 h	2	Contrôle continu (40%) Examen terminal sur table de 3h30 (60%)	6	G. Coureau A. Alioum M. Avalos
ePSP201	UE obligatoire Semestre 3	Méthodologies de projets : Elaboration de protocole d'études, d'enquêtes, communication	60 h	2	Contrôle continu	6	G. Coureau
<b>BCC2- Concevoir, analyser et évaluer une intervention ou projet de recherche clinique 9ECTS</b>							
eRCL201	UE obligatoire Semestre 3	Principes et analyse des essais cliniques et essais d'intervention	30 h	1	1 quizz par thème (1/3) 1 devoir maison (2/3)	3	A définir
eEVA201	UE obligatoire Semestre 3	Evaluation en santé : approche médico-économique et évaluation des actions des systèmes de santé	60 h	2	Contrôle continu (30%) Examen terminal sur table de 2h (70%)	6	S.Mathoulin- Pelissier V. Thevenet J.Wittwer
<b>BCC3- Utiliser les principes de l'épidémiologie et connaître les spécificités dans les domaines des investigations épidémiques et de la santé environnementale 6ECTS</b>							
eENV201	UE obligatoire Semestre 3	Santé environnementale	30 h	1	Examen terminal	3	G. Bouvier
eEPI201	UE obligatoire Semestre 4	Surveillance et investigation en santé publique	30 h	1	Examen terminal	3	M.Altmann
<b>BCC4- Mettre en pratique les compétences en santé publique dans le monde professionnel 21ECTS</b>							
eMNG201	UE obligatoire Semestre 4	Leadership et management des services de santé	30 h	1	Examen terminal	3	M.Sibé
eSTG202	UE obligatoire Semestre 4	Stage et projet professionnel	15 semaines minimum	6	Ateliers Rédaction d'un mémoire Soutenance orale	18	G.Coureau
<b>Selon l'orientation :</b> Orientation « Gestion et analyse de données » : <b>BBC 5 + BCC6</b> Orientation "Promotion de la santé" : <b>BCC7</b>							
<b>Orientation « Gestion et analyse de données »</b>							
<b>BCC5 Participer à un projet de promotion de la santé en comprenant les déterminants de la santé 6ECTS</b>							
eSHS201	UE obligatoire Semestre 3	Economie du développement, déterminants et inégalités sociales de santé	30 h	1	Contrôle continu Economie (1/2) Contrôle continu SHS (1/2)	3	E. Verpillot A Rivadeneyra
ePROM201	UE obligatoire Semestre 3	Promotion et éducation pour la santé	30 h	1	Examen terminal	3	R.Salamon C. Dantzer

**BCC6 –Gérer des données de santé et analyser des données longitudinales  
6ECTS**

eINF201	UE obligatoire Semestre 4	Gestion des données en santé : bases de données et systèmes d'information	30h	1	Contrôle continu (50%)+ Examen terminal à distance (50%)	3	F.Thiessard
eEPISTA202	UE obligatoire Semestre 4	Analyses de données de cohorte	30h	1	Examen terminal	3	A.Rouanet

**Orientation "Promotion de la santé"**

**BCC7 – Mener un projet de promotion de la santé en comprenant les déterminants de la santé  
12ECTS**

eSHS201	UE obligatoire Semestre 3	Economie du développement, déterminants et inégalités sociales de santé	30 h	1	Contrôle continu Economie (1/2) Contrôle continu SHS (1/2)	3	E. Verpillot A Rivadeneyra
ePROM202	UE obligatoire Semestre 3	Approches théoriques en promotion de la santé	30h	1	Examen terminal	3	L. Cambon
ePROM203	UE obligatoire Semestre 4	Intervention en promotion de la santé	60h	2	Devoir de groupe (50%) Examen terminal (50%).	6	L. Cambon